

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Des tentatives de médiation seront, dit-on, effectuées au cours de la journée de demain. De toute façon, le débat public ne semble pas pouvoir avoir lieu avant samedi.

Une déclaration ambiguë de M. Vincent Aurioi

Interrogé dans les couloirs à l'issue de la réunion, M. Vincent-Aurioi s'est montré très réservé, dans ses appréciations sur la décision prise par la commission. Néanmoins, il a déclaré : « Il pourrait être dangereux de laisser aux spéculateurs le temps de prendre des dispositions pouvant leur permettre d'échapper aux mesures ayant pour but de les frapper. »

Le gouvernement refuserait de suivre la procédure réclamée par la Commission

On estime dans les milieux politiques que la portée de la décision de la commission des finances du Sénat, ne saurait être appréciée à son exacte valeur tant que le président du Conseil n'aura pas été appelé à s'expliquer, comme cela est prévu pour vendredi après-midi. Un certain nombre de sénateurs de la Gauche démocratique pensent que la commission pourrait vraisemblablement revenir alors sur ses premières intentions et accepter la discussion en séance publique du projet gouvernemental de pleins pouvoirs en se réservant toutefois d'amender le texte de la Chambre.

Le président du Conseil accepterait-il de suivre la procédure adoptée aujourd'hui par la commission sénatoriale des finances ou se refuserait-il à présenter devant la Haute-Assemblée un texte différent de celui qui a été déjà voté par la Chambre ?

L'Union républicaine est opposée aux pleins pouvoirs et la gauche démocratique réserve sa décision

Paris, 17 juin. — Les deux formations politiques qui réunissent à Luxembourg les plus gros effectifs : la Gauche démocratique radicale et radicale-socialiste, que préside M. Bienvenu-Martin, et le groupe républicain et l'Union républicaine, dont le président est M. Léon Bérard et qui compte 59 inscrits, se sont réunies jeudi après-midi, afin de procéder à un échange de vues sur le projet de pleins pouvoirs exceptionnels en matière financière déposé par le gouvernement.

Tandis que le groupe de l'Union républicaine a décidé à l'unanimité, ainsi que le proclame un communiqué publié à l'issue de sa réunion, de se prononcer contre les pleins pouvoirs réclamés par le gouvernement auquel il est fermement résolu à refuser sa confiance, la Gauche démocratique a résolu de suivre le cours de la discussion jusqu'à ce que la commission des finances ait examiné le projet de loi et procédé à l'audition du président du Conseil et du ministre des Finances.

D'après les renseignements recueillis dans les couloirs, une certaine opposition s'est manifestée de la part de certains éléments de la Gauche démocratique à l'égard de pleins pouvoirs exceptionnels au cabinet de M. Léon Bérard ; mais cette opposition, si elle doit persister, ne pourra, de toutes façons prendre une forme concrète que lorsque seront connues plus exactement les intentions du président du Conseil et du ministre des Finances.

M. Daladier s'explique devant le bureau du parti radical

Paris, 17 juin. — Le bureau du parti radical-socialiste qui s'était déjà réuni mercredi après-midi, a tenu une nouvelle séance jeudi à 18 h. sous la présidence de M. Edouard Daladier.

Les membres du bureau avaient, en effet, manifesté leur désir au cours de la réunion de la veille, à laquelle n'assistait pas le président du parti, de demander à ce dernier des éclaircissements sur la politique actuelle du gouvernement.

M. Edouard Daladier a expliqué, ainsi que M. Jean Zay, l'attitude des ministres radicaux lors du dernier conseil de cabinet, où il fut décidé de demander le vote au Parlement de pleins pouvoirs spéciaux pour redresser la situation financière.

Une longue discussion s'est engagée à ce sujet, à laquelle ont participé la plupart des membres du bureau.

Aucun vote n'a été émis ; mais il a été décidé qu'un congrès extraordinaire serait convoqué au cas où seraient adoptées des dispositions dépassant le cadre du programme du Front populaire ou contraires à la doctrine radicale.

Aucun communiqué n'a été publié à l'issue de la séance.

Pendant combien de temps la France tolérera-t-elle un parti soupçonné de recevoir des ordres de l'étranger, demande un journal américain

New-York, 17 juin. — Dans un éditorial, le « New York Times » estime que la capitulation des communistes à la séance de la Chambre constitue une victoire du Front populaire sur l'alle communiste.

Il rappelle que les communistes avaient décidé de s'abstenir de voter sur l'ordre de Moscou.

« Par conséquent, ajoute-t-il, on peut présumer que le renversement de leur attitude a été provoqué par des instructions venant de la même source. Mais la capitulation des communistes amène une question que se pose la majorité des Français : Pendant combien de temps la France peut-elle tolérer dans ses corps législatif un parti de 70 membres soupçonnés de recevoir des ordres de l'étranger ? »

LA TOMBOLA de l'Association de prévoyance des médecins du Nord

Voici la liste des numéros gagnants de la tombola organisée par l'Association de prévoyance des médecins du Nord :

Table with 6 columns of numbers: 423, 472, 488, 512, 713, 781, 1006, 1027, 1037, 1161, 1238, 1244, 1477, 1898, 2057, 2072, 2090, 2163, 2201, 2242, 2425, 2460, 2502, 2506, 2997, 3090, 3254, 3288, 3437, 3778, 3903, 3948, 4045, 4203, 4873, 5332, 5336, 5343, 5405, 5445, 5886, 6239, 6405, 6870, 6920, 6943, 7133, 7194, 7339, 7540, 7458, 7588, 7611, 7880, 8032, 8597, 8295, 8461, 8595, 8522, 8637, 8987, 9286, 9318, 9484, 9586, 9516, 9545, 9667, 9885, 9945, 10047, 10710, 10886, 10287, 10284, 10346, 10474, 10597, 10726, 10733, 10788, 10885, 10898, 10927, 11071, 11105, 11201, 11226, 11463, 11634, 11715, 11767, 11776, 11822, 11896, 11946, 12027, 12095, 12108, 12227, 12277, 12331, 12401, 12571, 12586, 12590, 12914, 12933, 12993, 13052, 13055, 13123, 13148, 13647, 13742, 13773, 13859, 14010, 14123, 14146, 14193, 14216, 14247, 14257, 14608, 14609, 14610, 14611, 14612.

L'assemblée plénière de l'Académie septentrionale

Les membres titulaires et correspondants de l'Académie septentrionale, se réunissent à l'assemblée plénière, le 24 juin, à l'issue d'un déjeuner, lieu tenu d'ordinaire à l'hôtel de Massas, obligation prise par la Société des Gens de Lettres pour écouter des communications de leurs collègues MM. Octave Aubry (Napoli III inconnu) ; Pierre Millé (Réflexions européennes) ; Emile Schaub-Koch (Essai sur les origines de la polytrophie flamande) ainsi que le rapport de M. de Chambray, directeur général de l'Institut et l'éloge funèbre du révérendissime dom Cabrol, membre titulaire, récemment décédé.

Le concours du Stud-Book du cheval de trait du Nord s'ouvre aujourd'hui à Cambrai

Le grand concours annuel du Stud Book du cheval de trait du Nord a lieu à Cambrai (derrière la Citadelle) les 18, 19 et 20 juin.

M. Ce concours promet d'être particulièrement intéressant tant par le nombre des exposants que par la qualité des chevaux engagés.

On ne saurait trop engager les nombreux éleveurs et amateurs de notre région à visiter cet important concours.

L'ÉCHARDONNAGE

Il est rappelé, à toutes fins utiles, que conformément aux prescriptions de l'arrêté préfectoral, en date du 24 décembre 1913, les propriétaires de propriétés closes ou non closes, doivent effectuer avant la formation des boutons boréaux.

Aujourd'hui, vendredi 18 juin :

Aujourd'hui, saint Florentin ; demain, saint Germain. Soleil, lever, 4 h. 48 ; coucher, 20 h. 55. Lune : Pleine lune le 23. Bulletin météorologique pour la journée du 18 juin (région Nord) : Très nuageux, éclaircies passagères, vents faibles ; secteur Nord modéré assez fort sur le littoral ; le maximum de température s'établira vers 14 h. à 17 h. 30 et de 14 h. à 17 h.

Consultation de nourrissons du Comité de roubaixiens de protection de l'enfance : de 10 h. à 11 h. à la crèche de la rue Marie-Buisine, et de 16 h. à 17 h. à la Goutte de lait.

Rien ne va plus, dans le bâtiment

Auquel on consacre un article, il y a quelques jours, l'Union des Bâtisseurs du Nord, nous avons exposé la situation pénible dans laquelle la crise — et peut-être aussi la saturation — l'ont plongée. A ce sujet, plusieurs lecteurs nous font part de leur opinion apportant ainsi de nouveaux éléments à l'examen de la question. C'est d'abord un propriétaire qui explique pourquoi on ne fait plus bâtir d'habitations à Roubaix.

« Je suis au soleil » et le « Pignon sur rue » n'ont plus de clients, ce qui explique qu'il n'y a plus de travaux de construction.

« Notre ville qui devait dans une certaine mesure son accroissement aux nombreuses familles belges qui, recherchant un travail plus rémunérateur que dans les industries, sont venues y habiter, y fonder un foyer et dont les enfants sont devenus de bons Français, connaît aujourd'hui, le revers de la médaille.

« C'est pour profiter de la vie plus avantageuse que ce nombre de Roubaixiens ont fait construire leur habitation sur le territoire de nos amis les Belges (tout en conservant pour la plupart leurs emplois en France) et ont obtenu de nouveaux logements. »

« Nous cherchons donc plus pourquoi la population roubaixienne fut en régression au recensement, de même pourquoi on ne bâtit presque plus chez nous. Certes, la crise a sa part de responsabilité mais comptons le nombre de maisons établies le long de la frontière et nous en concluons la raison.

« Et, ce qui est vrai pour la ville de Roubaix, l'est aussi malheureusement pour beaucoup d'autres... »

« Voulez-vous devenir centenaire ? Oui, n'est-ce pas, quand ce ne serait que pour faire entrer vos héritiers. Alors, abaissez-vous complètement à terre, de plumes, de cachets. Prenez seulement à chaque repas l'air simple et idéal que procure le YOGHURT... »

« Retour à la vie », chœur paré de la J. A. C. F., par les sections de Bondues, Wambrechies, Linselles, avec la participation de toutes les sociétés.

« Retour à la vie », chœur paré de la J. A. C. F., par les sections de Bondues, Wambrechies, Linselles, avec la participation de toutes les sociétés.

« Retour à la vie », chœur paré de la J. A. C. F., par les sections de Bondues, Wambrechies, Linselles, avec la participation de toutes les sociétés.

JOURNAL DE ROUBAIX

CARNET

Distinctions

Nous apprenons avec plaisir la nomination comme chevalier de la Légion d'honneur, au titre des Affaires étrangères, de M. William de Witt Crampent, vice-président de la Standarde Française des Pétroliers. Cette distinction vient récompenser très justement les brillants services rendus depuis vingt-cinq ans à l'industrie du pétrole par un grand Américain ami de la France.

Naissances

Monsieur Jacques Thiries et Madame, née Monique Toussin, sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille, Marie-Christine.

M. et M^{me} Robert Davillier-Taillet sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille Annie.

M. et M^{me} J. Menet-Paindavaine sont heureux de vous annoncer la naissance de leur fille, Brigitte.

Mariage

Le mariage de M^{lle} Paule Coulier avec M. Jean Bouche sera célébré demain, samedi 19 juin, à 11 h., en l'église Saint-Pierre de Mons-en-Baroeul.

Nécrologie

On nous prie d'annoncer le décès de M. Georges van Eslande-Catteau, survenu à l'âge de 17 ans, à Bruxelles, 13, rue de la Vallée. L'inhumation a eu lieu à Comines.

Madame ANDRÉE possède actuellement un grand choix de capelines, 50, boulevard Montsqueu, Roubaix.

Après les pénibles incidents de l'hôpital Saint-Sauveur à Lille

Un rappel officiel au devoir du personnel et à la discipline de l'hôpital Saint-Sauveur à Lille. Le Journal Officiel publie jeudi matin, sur quatre colonnes des circulaires relatives au devoir du personnel et à la discipline dans les établissements hospitaliers.

N.D.L.R. — Ces circulaires font allusion à certains événements récents survenus à l'hôpital Saint-Sauveur, à Lille.

Une conférence à l'Association de l'enseignement libre des parents d'élèves

Sur l'initiative du Comité de l'Association des parents d'élèves de l'enseignement libre, le R. P. Omes, O.P., l'éminent directeur du R. P. catholique de langues françaises à Berlin, viendra donner le 22 juin, à 20 h. 30, l'Institut Notre-Dame des Victoires, une conférence aux membres de l'association et à leurs amis.

On a dû l'admettre d'urgence à l'hôpital le crâne fêlé. M. Darley, commissaire de police du 1^{er} arrondissement, enquête actuellement sur un bien pénible affaire : un enfant martyr.

Voici ce dont il s'agit : César Pantezle, ouvrier d'usine, domicilié 22 rue de la République, il y a douze ans avec une demoiselle Germaine Desmet. De cette union naquirent six enfants. Mais, en juin 1935, César Pantezle mit sa femme à la porte avec toutes ses enfants et se conserva près de lui les deux aînés, sans doute pour recevoir les allocations familiales et le cas échéant, des allocations de chômage plus importantes.

La mère et les quatre autres enfants allèrent habiter à Croix, rue de la Laiterie, cour Leconte, 2, où ils se trouvent encore. Chacun de son côté, les époux organisèrent leur vie. Mais au bout de peu de temps, César Pantezle trouva que deux enfants étaient un peu gênés. Et il leur rendit encore à la mère l'un des deux aînés. Il ne resta plus dès lors avec lui que le petit Noël Pantezle, âgé actuellement de sept ans et demi.

Et pour cet enfant commença une vie d'enfer qui ne devait se terminer qu'à l'hôpital.

Un jour, César Pantezle mena l'enfant à l'école, où par un hasard, selon les déclarations d'une voisine, « recevait bien plus de coups que de tartines ».

L'indignation se propagea dans le voisinage et le bruit de ces faits révoltants parvint à la police.

M. Darley intervint aussitôt. Sous la pression du magistrat, César Pantezle accepta, lundi dernier, de se séparer de l'enfant qui, par son beau-père, et celui-ci, naturellement, n'eut rien de plus pressé que de rendre le petit Noël à sa mère.

L'enfant était dans un tel état de malheur et de faiblesse que M^{me} Pantezle s'empressa de le faire visiter par M. le Docteur Biérent, de Croix, qui releva sur l'enfant, outre une déolante misère psychologique, des plaies cutanées à la tête, de nombreuses échymoses... et une abondante verruque.

Mais ce n'était pas tout car, mercredi, le petit Noël se leva avec une forte fièvre et le même praticien, mandé aussitôt, constata que les coups reçus par l'enfant sur la tête... et qui prouvent surabondamment les plaies au cuir chevelu... avaient provoqué un violent traumatisme de la base du crâne.

Le petit martyr fut admis aussitôt dans un hôpital où il fut opéré d'urgence. Son état est aussi bon que possible.

Cette fois, M^{me} Pantezle a déposé une plainte contre son mari, car entretemps elle avait appris que son beau-père lançait ses saouliers à la tête de l'enfant et que même un jour, devant témoin, il lui avait asséné un coup de pot en email !

M. Darley a consignés ces brutalités en un procès-verbal, qui a été adressé au Parquet.

L'Assemblée générale trimestrielle de l'Amicale des Employés de l'Industrie textile

Le dimanche 20 juin, aura lieu l'Assemblée générale trimestrielle de l'Amicale des employés de l'industrie textile, au local, 126, rue de la Gare, à Roubaix, à 10 h. 30, sous la présidence de M. Léon Fremaux.

A l'ordre du jour : allocation du président ; lecture du procès-verbal de la dernière réunion ; rapport de la commission administrative ; admission de nouveaux membres ; questions diverses.

Au cours de cette assemblée, la remise des primes pour les communications solennelles sera faite sur la présentation de la convocation spéciale.

La commission a pris de rappeler à ses adhérents que le pointage des cartes se fera à l'issue de la réunion afin que les membres présents bénéficient des lots offerts par l'amicale en fin d'année.

La permanence spéciale fonctionnera à partir de 10 h. pour le remboursement des allocations maladie et ainsi que pour les renseignements divers et le versement des cotisations.

Le service : MM. Jules Capelle, Jean Mostaert et F. Chéron.

Le soir vendredi 18 juin, à 19 h., réunion des commissions administrative et de contrôle au siège social. Questions importantes.

Au groupe tissage de l'Association des anciens élèves de l'Ecole des arts et industries textiles

Le dimanche 20 juin à 10 h. 30 précises, les membres du groupe tissage ont nombreux à la dernière réunion qui se fera avant les vacances.

Tous se feront un plaisir et un devoir tout à la fois de manifester par leur présence leur très cordiale sympathie à l'ancien professeur et ami M. Labrière ainsi qu'à leurs amis du comité ; l'année post-scolaire qui se terminera avec cette réunion aura été intéressante grâce aux causeries mensuelles.

L'Assemblée générale de l'Union syndicale des pensionnés civils et militaires

L'Assemblée générale trimestrielle de l'Union syndicale des pensionnés civils et militaires aura lieu le dimanche 20 juin, à 15 h. précises, au siège social, 3, rue de l'Hôtel-de-Ville.

Le meilleur accueil est réservé à tous les retraités.

Une réunion des délégués de l'Union des sociétés de Secours mutuels

Dimanche 20 juin, aura lieu à 10 h. 30, la réunion mensuelle des délégués de l'Union des sociétés de secours mutuels, au siège, 2, boulevard Gambetta. Le président compte sur la présence de tous les membres pour discuter l'ordre du jour très important.

Ecole de perfectionnement des officiers de réserve de l'infanterie

La dernière séance en salle aura lieu le dimanche 20 juin, à 18 h., au siège de la Chambre de commerce, 3, rue de l'Hôtel-de-Ville.

Les officiers sont priés d'assister nombreux à cet exercice pour témoigner leur reconnaissance à leurs dévoués instructeurs et particulièrement au commandant Régulier avant son départ.

L'Assemblée générale ordinaire du Racing-Club de Roubaix

Le comité du Racing-Club de Roubaix, nous prie d'informer ses membres et supporters que l'Assemblée générale ordinaire aura lieu le mercredi 21 juillet, au siège, 4, rue de la République, à 20 h.

Les membres qui voudraient poser leur candidature comme membres du comité, sont priés d'adresser leur lettre au secrétaire, 53, rue de la Gare, à Roubaix, avant le 10 juillet.

M. R. Goutsmet lauréat à Paris

Continuant la série de ses nombreux succès littéraires, M. Raymond Goutsmet, professeur au Collège du Sacre-Cœur à Tourcoing, et demeurant 36, rue St Roch à Roubaix, vient d'obtenir une très belle récompense au concours annuel de la Société Nationale d'Encouragement à l'Enseignement de l'Enfance.

Le sujet proposé cette année dans la section prose était une pensée de M. de Maintenon : « Le vrai moyen d'adoucir les peines, c'est de soulager le cœur. » M. R. Goutsmet a obtenu une médaille d'argent.

Nous adressons nos plus sincères félicitations à notre distingué professeur qui continue de montrer digne de ses précédents succès.

Les concours du 14 juillet

On nous prie de rappeler que les inscriptions pour les concours de chant, de déclamation et de théâtre sont reçues tous les jours, sauf le lundi, au secrétariat de la mairie, bureau 20, de 8 h. à midi et de 14 h. à 18 h., jusqu'au samedi 26 juin inclus.

On nous recommande aux concurrents de ne pas attendre le dernier jour, aucune inscription ne pouvant être reçue après cette date.

Les fêtes du File

Parmi les réjouissances prévues à l'occasion des fêtes du File, le comité a décidé d'organiser pour le dimanche 20 juin une fête enfantine costumée pour laquelle il fera distribuer 500 frs de primes. Ce comité invite cordialement les mères de famille à costume leurs enfants et à rehausser de leur présence, l'éclat de cette fête. En plus des primes allouées, des diplômes seront remis aux groupes solés et véhicules fleuris.

Inscriptions au siège, cinéma du Tilleul, rue Jules Guesde, et chez tous les membres du comité.

A la section de langue anglaise du Cercle polyglotte

Ce soir, vendredi 18, à 20 h. 30, séance de conversation générale sur le sujet suivant : « Polyglot Summer specials ». Ces manifestations spéciales, qui rassemblent chaque fois les membres des diverses sections, rendent encore plus attrayante la vie de nos sociétés. Elles favorisent également l'entraide et l'amitié qui unissent les membres assidus du Cercle. Elles fournissent aussi l'heureuse occasion de clôturer la saison de façon très agréable. Les séances sont interrompues de mi-juillet à mi-septembre.

A la réunion de ce soir, la conversation portera sur la mise au point des programmes de ces très prochaines manifestations. Le triporteur prendra les dernières adhésions pour l'excursion du 27 juin.

La fête d'été de Saint-Louis

L'incertitude du temps de ces derniers jours n'a retardé en rien la préparation de la grande fête d'été de dimanche 20 juin à Saint-Louis.

Les organisateurs ont pris leurs dispositions pour que, même en cas de mauvais temps, la fête puisse avoir lieu. Ils disposent à cet effet de la salle de gymnastique de l'Instruction, l'une des plus vastes de la région.

C'est dire que rien n'a été laissé au hasard pour assurer le succès de cette fête.

A Famiale-Photo

Ce soir, vendredi 18, à 20 h., réunion hebdomadaire de l'Amicale de la section de Famiale-Photo.

La démonstration prévue au programme est remise au vendredi 25 juin.

Le paiement des chômeurs

Le paiement des chômeurs aura lieu samedi 19 juin, rue de l'Ermitage, 8 bis, de 10 h. à 12 h. 30. N° 1 à 4101 ; N° 2 à 4102 ; N° 3 à 4103 ; N° 4 à 4104 ; N° 5 à 4105 ; N° 6 à 4106 ; N° 7 à 4107 ; N° 8 à 4108 ; N° 9 à 4109 ; N° 10 à 4110 ; N° 11 à 4111 ; N° 12 à 4112 ; N° 13 à 4113 ; N° 14 à 4114 ; N° 15 à 4115 ; N° 16 à 4116 ; N° 17 à 4117 ; N° 18 à 4118 ; N° 19 à 4119 ; N° 20 à 4120 ; N° 21 à 4121 ; N° 22 à 4122 ; N° 23 à 4123 ; N° 24 à 4124 ; N° 25 à 4125 ; N° 26 à 4126 ; N° 27 à 4127 ; N° 28 à 4128 ; N° 29 à 4129 ; N° 30 à 4130 ; N° 31 à 4131 ; N° 32 à 4132 ; N° 33 à 4133 ; N° 34 à 4134 ; N° 35 à 4135 ; N° 36 à 4136 ; N° 37 à 4137 ; N° 38 à 4138 ; N° 39 à 4139 ; N° 40 à 4140 ; N° 41 à 4141 ; N° 42 à 4142 ; N° 43 à 4143 ; N° 44 à 4144 ; N° 45 à 4145 ; N° 46 à 4146 ; N° 47 à 4147 ; N° 48 à 4148 ; N° 49 à 4149 ; N° 50 à 4150 ; N° 51 à 4151 ; N° 52 à 4152 ; N° 53 à 4153 ; N° 54 à 4154 ; N° 55 à 4155 ; N° 56 à 4156 ; N° 57 à 4157 ; N° 58 à 4158 ; N° 59 à 4159 ; N° 60 à 4160 ; N° 61 à 4161 ; N° 62 à 4162 ; N° 63 à 4163 ; N° 64 à 4164 ; N° 65 à 4165 ; N° 66 à 4166 ; N° 67 à 4167 ; N° 68 à 4168 ; N° 69 à 4169 ; N° 70 à 4170 ; N° 71 à 4171 ; N° 72 à 4172 ; N° 73 à 4173 ; N° 74 à 4174 ; N° 75 à 4175 ; N° 76 à 4176 ; N° 77 à 4177 ; N° 78 à 4178 ; N° 79 à 4179 ; N° 80 à 4180 ; N° 81 à 4181 ; N° 82 à 4182 ; N° 83 à 4183 ; N° 84 à 4184 ; N° 85 à 4185 ; N° 86 à 4186 ; N° 87 à 4187 ; N° 88 à 4188 ; N° 89 à 4189 ; N° 90 à 4190 ; N° 91 à 4191 ; N° 92 à 4192 ; N° 93 à 4193 ; N° 94 à 4194 ; N° 95 à 4195 ; N° 96 à 4196 ; N° 97 à 4197 ; N° 98 à 4198 ; N° 99 à 4199 ; N° 100 à 4200 ; N° 101 à 4201 ; N° 102 à 4202 ; N° 103 à 4203 ; N° 104 à 4204 ; N° 105 à 4205 ; N° 106 à 4206 ; N° 107 à 4207 ; N° 108 à 4208 ; N° 109 à 4209 ; N° 110 à 4210 ; N° 111 à 4211 ; N° 112 à 4212 ; N° 113 à 4213 ; N° 114 à 4214 ; N° 115 à 4215 ; N° 116 à 4216 ; N° 117 à 4217 ; N° 118 à 4218 ; N° 119 à 4219 ; N° 120 à 4220 ; N° 121 à 4221 ; N° 122 à 4222 ; N° 123 à 4223 ; N° 124 à 4224 ; N° 125 à 4225 ; N° 126 à 4226 ; N° 127 à 4227 ; N° 128 à 4228 ; N° 129 à 4229 ; N° 130 à 4230 ; N° 131 à 4231 ; N° 132 à 4232 ; N° 133 à 4233 ; N° 134 à 4234 ; N° 135 à 4235 ; N° 136 à 4236 ; N° 137 à 4237 ; N° 138 à 4238 ; N° 139 à 4239 ; N° 140 à 4240 ; N° 141 à 4241 ; N° 142 à 4242 ; N° 143 à 4243 ; N° 144 à 4244 ; N° 145 à 4245 ; N° 146 à 4246 ; N° 147 à 4247 ; N° 148 à 4248 ; N° 149 à 4249 ; N° 150 à 4250 ; N° 151 à 4251 ; N° 152 à 4252 ; N° 153 à 4253 ; N° 154 à 4254 ; N° 155 à 4255 ; N° 156 à 4256 ; N° 157 à 4257 ; N° 158 à 4258 ; N° 159 à 4259 ; N° 160 à 4260 ; N° 161 à 4261 ; N° 162 à 4262 ; N° 163 à 4263 ; N° 164 à 4264 ; N° 165 à 4265 ; N° 166 à 4266 ; N° 167 à 4267 ; N° 168 à 4268 ; N° 169 à 4269 ; N° 170 à 4270 ; N° 171 à 4271 ; N° 172 à 4272 ; N° 173 à 4273 ; N° 174 à 4274 ; N° 175 à 4275 ; N° 176 à 4276 ; N° 177 à 4277 ; N° 178 à 4278 ; N° 179 à 4279 ; N° 180 à 4280 ; N° 181 à 4281 ; N° 182 à 4282 ; N°